

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2018/11/30/2018015293/justel>

Dossier numéro : 2018-11-30/04

Titre

30 NOVEMBRE 2018. - Arrêté du Gouvernement wallon portant diverses mesures temporaires de lutte contre la peste porcine africaine chez les sangliers

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 20-06-2019 inclus.

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 12-12-2018 page : 98357

Entrée en vigueur : 30-11-2018

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARW 2019-06-06/11, art. 28, 007; En vigueur : 01-07-2019>